



Les Oustalets de Moussac

parc résidentiel de loisirs

www.moussac-vacances.com

Contrat de location

Entre la propriétaire

Mme Fabre Florence
Moussac
12550 Coupiac

Et le locataire

Mr et Mme

Nbre d'adulte(s) : Nbre d'enfant(s) :

Pour la location

Hébergement de chalet en bois de 45m² dont 37m² habitables, terrasse abritée, avec deux chambres et entièrement équipé, au milieu d'un parc ombragé, clôturé et parking pour véhicule. Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

La propriétaire loue

Du samedi

La location commence le samedi à partir de 14h00 et se termine le samedi suivant à 11h00.

Le montant de la location de la semaine est de :

25% d'arrhes, soit € sont exigées à la réservation. Les arrhes sont acquises par la propriétaire et non remboursées en cas de désistement. Ces arrhes sont à régler par chèque bancaire ou postal **à l'ordre de : « GAEC de Moussac »** adressé à Béatrice Latger accompagné du double du contrat après 8 jours maximum à réception de ce courrier.

Le solde de la location sera réglé à l'arrivée.

Les animaux ne sont admis que sur **accord du propriétaire** qui vous demandera **1,50€ par animal et par jour**, l'animal doit être accompagné de son carnet de santé.

La taxe de séjour perçue pour le compte de la commune **0,60 €**(classement 2 clés Clévacances) par personne et par jour, enfants de moins de 13 ans gratuit, est à régler le jour de l'arrivée en espèces ou en chèque.

Ordre chèque : Trésor Public

Un dépôt de garantie de 250 € vous sera demandé à votre arrivée.

Cette caution vous sera restituée à votre départ ou postée le lundi après votre départ.

Le locataire est prié de téléphoner deux jours avant son arrivée pour confirmer son horaire d'arrivée.

Horaire d'arrivée (approximative) :

Horaire de départ :

Nbre sem. Ou W.E.		Prix Unitaire : €	€
Animaux	Non	Prix Unitaire : 1,50€/jour	€
Ménage pendant séjour	Non	Prix Unitaire : 30€/heure	€
Ménage au départ	Non	Prix Unitaire : 60€	€
Fourniture draps	Non	Prix Unitaire : 10€/lit	€
Total TTC			€
Dont T.V.A. 5,5%			€
Arrhes à régler accompagné du contrat	25 %		€
Taxe de séjour	0,60 / pers		€
Solde à régler à l'arrivée			€

Fait le _____ à Coupiac
La propriétaire :

Fait le _____ à _____
Le locataire :